

SEH

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En passant votre commande auprès de Stallions.Etalons.Hengste (S.E.H), vous déclarez avoir lu et accepté les conditions générales suivantes.

Toute commande non conforme aux conditions générales ne sera pas traitée.

REMISES ET RÉDUCTIONS DE PRIX

L'objectif principal de S.E.H est de construire des relations solides entre les propriétaires d'étalons et les propriétaires de juments qui nous font confiance. À noter que des réductions de prix peuvent éventuellement s'appliquer si votre commande concernent plusieurs juments. Ces réductions peuvent également s'appliquer si votre demande concerne des juments premium ou dites "de haute performance". N'hésitez pas à nous contacter directement pour de plus amples informations à ce sujet.

TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE JUMENTS QUI COMMANDENT DES SEMENCES VIA S.E.H. ACCEPTENT LES CONDITIONS SUIVANTES :

Votre commande auprès de S.E.H s'effectuera via le lien se trouvant sur notre site internet. Une fois celle-ci réalisée, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir par mail les conditions générales de vente signées.

La semence réfrigérée doit être commandée avant 9 heures du matin, heure française. Nous ferons de notre mieux pour traiter les commandes tardives mais ne pouvons garantir que celles-ci soient traitées le jour même.

Après réception de votre commande, nous vous transmettrons les informations nécessaires au paiement de cette dernière. Une fois le paiement (ou la preuve de paiement) relatif à votre commande et aux frais de port qui y sont associés reçu par nos services, nous procéderons à la réalisation et à l'envoi de votre commande.

Certains de nos centres d'expéditions peuvent exiger un paiement séparé concernant les frais de port. Nous ne manquerons évidemment pas de vous l'indiquer et de vous communiquer les détails de l'opération le cas échéant.

Nous vous informons également que les frais d'expédition peuvent inclure des frais de manutention ainsi que des frais relatifs au coût de production des documents sanitaires en fonction du pays depuis lequel la commande est expédiée.

Une fois l'envoi effectué, un numéro de colis vous sera attribué afin que vous puissiez suivre en toute quiétude l'acheminement de votre commande.

Toute commande de sperme frais qui n'arriverait pas dans les temps sera remplacée gratuitement. Cependant, les frais d'expédition demeureront à votre charge.

Concernant les autres commandes, S.E.H. n'est pas tenue responsable des frais vétérinaire ou des frais supplémentaires pouvant s'appliquer si votre commande arrive en retard.

Les informations suivantes devront être fournies en même temps que la commande de sperme :

- Le nom complet de la jument tel qu'il figure sur le passeport.
- L'UELN de la jument
- Les preuves relatives à l'enregistrement de la jument dans une race précise.
- Le numéro de TVA
- Le nom complet et l'adresse du propriétaire/éleveur de la jument, y compris le code postal et le pays.
- L'adresse exacte d'expédition (si elle est différente de celle des propriétaires de la jument).
- Demandez-vous un transfert d'embryons ?
- Le nom complet de l'étalon dont vous souhaitez recevoir la semence.

Les prix de chaque étalon se trouvent sur leur page web. Toute condition particulière susceptible de s'appliquer à un étalon sera clairement indiquées sur sa page web.

À noter que Chacco Blue II dispose de conditions particulières qui peuvent être consultées sur sa page Web.

Si un étalon devient indisponible durant la saison de reproduction, à n'importe quel moment et pour quelque raison que ce soit, nous vous offrons la possibilité de commander son sperme congelé (si possible) ou le sperme d'un autre étalon de votre choix.

Dans ce cas, vous ne serez tenu de payer que les frais relatifs au dernier étalon demandé. Les frais relatifs aux étalons ne sont pas remboursables.

Le bon de commande de semence ne peut être utilisé que pour inséminer la jument dont les informations détaillées auront été inscrites dans le formulaire en ligne. Tous les détails doivent être corrects.

Les transferts d'embryons doivent être autorisés par (S.E.H) avant l'achat. Nous vous prions de considérer le fait que les transferts d'embryons sont soumis au paiement des frais relatifs à l'étalon choisi pour chaque embryon récolté. Nous vous informons également qu'un rabais peut être accordé par nos services si plusieurs embryons sont récoltés.

CONCERNANT LA DISPONIBILITÉ DES ÉTALONS (SPERME RÉFRIGÉRÉ)

Les livraisons de sperme réfrigéré peuvent être envoyées le lendemain dans la plupart des pays européens. Nous vous prions toutefois de nous prévenir le plus tôt possible.

Nous comprenons cependant que cela puisse être difficile et ferons donc de notre mieux pour vous faire parvenir le sperme à temps.

À noter que les livraisons lors des week-ends et des jours fériés peuvent être soumises à des restrictions liées au calendrier national.

CONCERNANT LE MATÉRIEL RESTANT APRÈS INSÉMINATION

Tout le sperme congelé non utilisé reste la propriété du propriétaire de l'étalon et placé sous la responsabilité de S.E.H.

Dès lors, celui-ci doit être retourné à S.E.H et ne doit en aucun cas être transmis à des tiers, être utilisé sur d'autres juments ou être stocké pour une utilisation ultérieure.

Dans le cas où le propriétaire de la jument (ou une personne) effectuerait une utilisation non autorisée du sperme, une action en justice sera formée. De même, toutes les pailles usagées restent également sous la responsabilité de S.E.H et doivent donc être renvoyées au siège de S.E.H (La Maison Neuve ...) d'ici le 1er octobre de la même année.

S.E.H acceptera également une photographie claire des pailles utilisées (par email ou WhatsApp), comprenant l'extrémité ouverte et l'écriture imprimée.

Toute paille inutilisée peut être achetée pour être utilisée sur une autre jument, évitant ainsi d'autres frais d'expédition. Dans ce cas, l'achat suit les mêmes conditions de commande qu'une commande normale de sperme. Nous vous prions donc de bien vouloir contacter S.E.H si vous souhaitez le faire.

Les conteneurs de livraison et les emballages isothermes demeurent la propriété de S.E.H ou du centre d'où ils ont été émis. Il est donc de la responsabilité de l'éleveur de les retourner. Le paiement des frais inhérents au retour de ce matériel sera d'ores et déjà pris en compte dans les frais d'expédition. Nous vous prions donc de bien vouloir renvoyer ce matériel dans les 7 jours ouvrables. Ainsi, si aucune preuve de l'envoi n'était fournie au 8ème jour après réception, l'éleveur sera facturé quotidiennement en compensation de la perte subie par l'expéditeur.

Un document de preuve d'utilisation peut être téléchargé à partir du site Web de S.E.H. Ce dernier doit être rempli et signé par le vétérinaire/technicien en charge de l'insémination et renvoyé à S.E.H par email ou WhatsApp. Sans ces documents, S.E.H se réserve le droit de refuser la certification de race lorsque cela est possible.

Enfin, des ajouts de renseignements sur la qualité du sperme au sein de ce document nous aiderons également à vous fournir le meilleur service possible.

CONCERNANT LES CERTIFICATS DE RACE

Les certificats de race ne seront pas délivrés tant que les frais relatifs à l'étalon choisi n'auront pas été payés. Les frais d'expédition devront également être payés avant l'envoi de la commande.

Les frais d'expédition sont définitifs et non remboursables. Ils seront appliqués pour chaque envoi distinct.

Nos services font de leur mieux pour assurer une prestation de qualité mais ne pourrons pas être tenus responsables des retards d'expédition.

GARANTIE DE POULAIN VIVANT

Un poulain vivant est un poulain qui s'alimente et vit normalement durant les premières 48h. Si une jument n'est pas encore en gestation au 1er octobre, le propriétaire ou l'éleveur de la jument sera prié de nous présenter un certificat vétérinaire.

Ceci s'applique également à tous les cas suivants :

- perte du poulain dans l'utérus
- décès de la jument
- décès du poulain avant 48h après la naissance.
-

La garantie de poulain vivant n'aura pas vocation à s'appliquer si les documents vétérinaires demandés ne sont pas présentés à nos services.

CHANGEMENT DE JUMENT

Si la jument initialement destinée à recevoir l'insémination devenait indisponible pour quelque raison que ce soit, l'éleveur pourra, après en avoir informé les services de S.E.H, changer de jument.

Nous tenant à votre entière disposition si vous aviez la moindre question,

En attendant d'avoir le plaisir de voir vos poulains,

Cordialement,

Les services SEH.